



**CONFEDERATION SYNDICALE DES TRAVAILLEURS DU BENIN
(CSTB)**

03 B.P. 932 Cotonou
Tél. : (00229) 97-76-18-29 (00229) 90-94-83-93
Email : cstbsn@yahoo.fr

COMMUNIQUE FINAL

Le Bureau Directeur National (BDN) de la CSTB s'est réuni en séance extraordinaire ce jour vendredi 11 avril 2014 à la Bourse du Travail à Cotonou.

Ont pris part à la séance, les membres du CCN, les représentants des syndicats et fédérations affiliés et les délégués des douze (12) Unions Syndicales Départementales. Le BDN a enregistré le soutien de la FESYNTRA-FINANCES dont le Secrétaire Général a délivré à l'occasion un message à travers lequel il a non seulement, signifié que les travailleurs de sa Fédération ont décidé de la poursuite du mouvement mais aussi exhorté la CSTB et autres à en faire de même jusqu'à la satisfaction effective des revendications restantes.

Après le discours d'ouverture du Secrétaire Général et les informations sur le mouvement de grève en cours depuis janvier 2014, les participants au BDN sont intervenus pour apprécier l'évolution du mouvement et faire part des positions des militants et structures à la base. Des échanges, il se dégage que le BDN:

- 1- félicite et encourage le Secrétaire Général Confédéral et la Direction de la CSTB pour avoir su, au même titre que la FESYNTRA-FINANCES, défendre avec fermeté et dignité les préoccupations objet de la grève en cours ;
- 2- adresse ses encouragements et félicitations aux comités de lutte dont le rôle dans le succès du mouvement n'est plus à démontrer, malgré les obstacles de tous genres ;
- 3- constate que bien des revendications, objet de la grève en cours, restent encore insatisfaites notamment celles relatives :
 - à la jouissance par les enseignants du 1,25 point d'indice ;
 - au paiement au cours de l'année 2014, des défalcatons sur salaire pour fait de grève de 2012 ;
 - au limogeage du préfet Placide AZANDE et du commissaire Pierre AGOSSADOU auteurs de la barbarie du 27 décembre 2013 ;
 - à la sédentarisation des enseignants vacataires.

Au terme de la séance, le BDN a retenu à l'unanimité en liaison avec la position des comités :

- 1- la poursuite du mouvement pour exiger la satisfaction des revendications citées plus haut avec la diversification des formes de lutte et l'implication des autres couches de la population. A ce sujet, il a été retenu le principe d'organiser, dans les jours à venir, diverses manifestations dont une marche sur l'Assemblée Nationale pour le rejet de tout acte tendant à la révision de la constitution et à la remise en cause de la loi actuelle portant exercice du droit de grève en République du Bénin qui figurent à l'ordre du jour de la session de l'Assemblée Nationale ouverte ce jour même ;
- 2- La condamnation de la répression des manifestants, notamment à Abomey et l'exigence de la libération immédiate des élèves encore détenus.

Le BDN exhorte enfin à la cohésion les travailleurs de tous les secteurs en vue de l'intensification de la mobilisation pour la satisfaction rapide des revendications.

Cotonou, le 11 avril 2014

Le BDN